

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 21 MAI 2016

L'an deux mille seize, le 21 mai, à 14 h 00, à Lille (La Cave des Célestines), 84 rue de Célestines, 59800.

Les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire (AGO), sur convocation faite par le conseil d'administration en date du 5 avril 2016.

L'assemblée générale, ouverte par Laurent PEREZ, est présidée par Nicolas NOGUIER.

Elle débute à 14 h 30.

Nicolas NOGUIER remercie LAURENT PEREZ, délégué Hauts-de-France, pour son accueil ainsi que pour l'organisation de cette assemblée générale.

Leslie RONCAGLIA est nommée secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents et représentés.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que 142 membres sur les 4 094 convoqués à l'AGO sont présents ou représentés.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée générale :

- une copie de la lettre adressée à chaque membre ;
- la copie et l'avis de réception de la lettre de convocation du commissaire aux comptes ;
- la feuille de présence à laquelle sont annexés les pouvoirs des membres représentés ;
- le rapport de gestion sur la situation morale et financière de l'association établi par le conseil d'administration ;
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Prise de parole de M. GUYOT, Adjoint au Maire de Lille, chargé de l'inclusion sociale, qui souligne l'importance accordée par la ville de Lille à la lutte contre les différentes exclusions. Il témoigne de son engagement et de son soutien envers l'association.

Prise de parole de M. le Sénateur Dominique WATRIN, membre de la commission des affaires sociales. Dominique WATRIN souligne la nécessité de l'association notamment en matière de la prévention du mal-être et du suicide. Il rappelle combien le taux de suicide est élevé chez les jeunes LGBT et souligne l'engagement du Refuge au sein de l'Observatoire National du Suicide dont il est membre-fondateur.

Dominique WATRIN s'engage à soutenir Le Refuge dans le cadre de sa réserve parlementaire.

Prise de parole de Mme la Députée Audrey LINKENHELD. Audrey LINKENHELD évoque, dans un discours émouvant, les actions du Refuge avec une grande maîtrise des actions entreprises et des projets en cours. Elle indique avoir déjà soutenu financièrement l'association et être toujours à l'écoute de la délégation des Hauts-de-France. Elle souligne la pertinence de la communication de l'association qui lui permet d'être régulièrement tenue informée de l'actualité.

Enfin, le Docteur François MEDJKANE, pédopsychiatre et partenaire du Refuge, présente son dispositif innovant au sein du CHR de Lille.

L'assemblée générale les remercie de leur présence.

Nicolas NOGUIER remercie les adhérents, les bénévoles, les salariés, les administrateurs, les membres du bureau pour leurs investissements, ainsi que les jeunes accompagnés qui sont la raison d'être de l'association.

Il souligne la présence de Véronique LESAGE, coordinatrice et responsable de la ligne d'urgence, et la remercie pour l'ensemble de son travail.

Il remercie également la présence de M. MARTIN, commissaire aux comptes qui participe régulièrement aux assemblées générales de l'association.

Leslie RONCAGLIA rappelle que l'AGO est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et adoption du procès-verbal de la précédente assemblée générale ordinaire
- Lecture et adoption du rapport moral, du rapport d'activités et du rapport financier de l'association
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et quitus au conseil d'administration
- Affectation du résultat de l'exercice 2015.
- Vote du budget prévisionnel de l'exercice 2016.
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code du commerce et décision à cet égard.

- Approbation de la cooptation des administrateurs cooptés par le conseil d'administration en cours d'exercice.
- Résolution sur la fixation du montant de l'adhésion annuelle.
- Présentation de la nouvelle gouvernance territoriale et validation des délégations existantes.
- Questions diverses.

Lecture et adoption du procès-verbal de la précédente assemblée générale ordinaire

Après lecture, l'assemblée générale décide d'adopter le procès-verbal de la précédente assemblée générale ordinaire.

Nombre de votants : 142

POUR : 142

CONTRE : 0

Blancs, nuls : 0

Le procès-verbal de la précédente assemblée générale ordinaire est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Lecture et adoption du rapport moral de l'association

L'assemblée générale décide d'adopter le rapport de gestion sur la situation morale de l'association présenté par Nicolas NOGUIER, président de l'association.

Nicolas NOGUIER souligne que l'année 2015 a été assez exceptionnelle au regard des orientations qui ont toutes été réalisées.

Nombre de votants : 142

POUR : 142

CONTRE : 0

Blancs, nuls : 0

Le rapport de gestion sur la situation morale de l'association est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Lecture et adoption du rapport de gestion sur la situation financière de l'association

L'assemblée générale décide d'adopter le rapport de gestion sur la situation financière de l'association présenté par Nicolas NOGUIER.

Nicolas NOGUIER remercie Yvan JEANNERET, expert-comptable, pour l'ensemble du travail réalisé.

Alexandre DELCANT, trésorier au cours de l'année 2015 n'a pu être présent.

Catherine BRANDWYK, trésorière de l'association depuis le 1er janvier 2016 est présente.

M. Laurent MARTIN, commissaire aux comptes présente sa fonction. Il souligne la volonté de rigueur dans la gestion financière de l'association.

Nombre de votants : 142

POUR : 142

CONTRE : 0

Blancs, nuls : 0

Le rapport de gestion sur la situation financière de l'association est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code du commerce et décision à cet égard

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture, par M. Laurent MARTIN, commissaire aux comptes, du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Nombre de votants : 142

POUR : 142

CONTRE : 0

Blancs, nuls : 0

Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code du commerce et décision à cet égard est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Approbaton des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et quitus au conseil d'administration

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et donne quitus au conseil pour sa gestion dudit exercice.

Nombre de votants : 142

POUR : 142

CONTRE : 0

Blancs, nuls : 0

Les comptes de l'exercice 2015 sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

Affectation du résultat de l'exercice 2015

L'assemblée générale décide l'affectation du résultat excédentaire d'un montant de 29 239€ l'exercice clos le 31 décembre 2015 de la manière suivante : report à nouveau.

Les comptes des délégations sont présentés séparément car l'association a une comptabilité analytique qui permet d'apprécier le fonctionnement par délégation.

Le résultat n'est pas imposé au fisc car le chiffre d'activité commerciale est en dessous du seuil d'imposition.

Il est souligné la pertinence éventuelle de relier les dépenses au nombre de jeunes hébergés par délégation. Cela permettrait de mettre en relief le coût de la prise en charge d'un jeune et de pouvoir faire des comparaisons.

Nombre de votants : 142

POUR : 142

CONTRE : 0

Blancs, nuls : 0

L'affectation du résultat 2015 est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Lecture et adoption du rapport d'activités.

L'assemblée générale décide d'adopter le rapport d'activités 2015 de l'association, présenté par Frédéric GAL, directeur. Il indique avoir mis en avant l'ensemble des bénévoles. Il remercie d'ailleurs l'ensemble des équipes, salariés, bénévoles et services civiques.

Frédéric GAL souligne l'importance de la campagne de communication 2015. Il remercie également l'investissement et le travail remarquable de Norah MEMRAN et de Denys BERNARD pour les interventions en milieu scolaire. Il remercie également Steven KUZAN pour le développement du projet de Guyane.

Le rapport indique que l'affiche officielle du Refuge a été diffusée dans plus de 100 communes en France en 2015.

A cet effet, M. KOLEBACKI, chargé de communication de la ville de Petite-Forêt prend la parole et exprime les raisons de son soutien et celui des élus à cette campagne.

Les visuels de la campagne nationale sont diffusés durant l'intervention de M. KOLEBACKI.

Frédéric GAL remercie le conseil d'administration pour la confiance qui lui est donné dans sa mission et le président pour l'ensemble de son action.

Prise de parole de Jérémie DEKEISTER, délégué régional Auvergne-Rhône-Alpes.

Il présente la délégation et souligne, notamment, l'importance pour l'association de participer aux salons du logement qui donnent une visibilité énorme. Il remercie l'ensemble des membres son équipe.

Prise de parole de Laurent PEREZ, délégué Hauts-de-France. Il salue également l'ensemble de membres de son équipe.

Suite à une question de l'assemblée, il est précisé que l'association n'est pas soumise à la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale Même s'il y a une volonté forte

de la part de la direction de l'association d'adopter une grande partie des outils et recommandations de bonnes pratiques professionnelles.

Nombre de votants : 142

POUR : 142

CONTRE : 0

Blancs, nuls : 0

Le rapport d'activités 2015 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Vote du budget prévisionnel de l'exercice 2016

Frédéric GAL présente le Budget Prévisionnel 2016.

Suite à des questions de l'assemblée, il est précisé que les frais de formation comportent les formations des salariés et des bénévoles.

Les dons prévisionnels sont également en baisse car des rentrées exceptionnelles étaient prévues les années précédentes (participation à des jeux télévisés notamment).

Cette année, il est prévu une participation à Fort Boyard grâce à l'intervention de Françoise LABORDE est du club des amis du Refuge.

Nombre de votants : 142

POUR : 142

CONTRE : 0

Blancs, nuls : 0

Le budget prévisionnel présenté pour l'exercice 2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Approbation de la cooptation des administrateurs cooptés par le conseil d'administration en cours d'exercice.

L'AGO doit confirmer la cooptation des candidatures de Catherine BRANDWYK et Norah MEMRAN, pour un mandat d'une durée d'un an. Le renouvellement des mandats des administrateurs actuels aura lieu en mai 2017.

Norah MEMRAN et Catherine BRANDWYK présentent leur candidature auprès de l'assemblée générale.

Nicolas NOGUIER fait part de la possibilité de votes à bulletins secrets.

Personne ne réclame cette modalité de vote.

Résultats des votes :

Candidature de Norah MEMRAN

Nombre de votants : 142

POUR : 142

CONTRE : 0

Blancs, nuls : 0

Norah MEMRAN est élue à l'unanimité.

Candidature de Catherine BRANDWYK

Nombre de votants : 142

POUR : 141

CONTRE : 1 (Clio LEONARD, par pouvoir)

Blancs, nuls : 0

Catherine BRANDWYK est élue à la majorité absolue.

Résolution sur la fixation du montant de l'adhésion annuelle

Le montant de l'adhésion est fixé à 10 €. Il est proposé que le montant ne soit pas modifié.

Nombre de votants : 142

POUR : 142

CONTRE : 0

Blancs, nuls : 0

La proposition de fixation du montant à hauteur de 10€ est soumise au vote et adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Présentation de la nouvelle gouvernance territoriale et validation des délégations existantes.

L'assemblée approuve la nouvelle gouvernance territoriale présentée par Frédéric GAL.

Elle se constitue ainsi :

Délégation régionale Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

1. Délégation de l'Hérault
2. Délégation des Pyrénées-Orientales
3. Délégation de Haute-Garonne

Délégation régionale Île-de-France :

4. Délégation de Paris

Délégation régionale Hauts-de-France

5. Délégation du Nord

Délégation régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur

6. Délégation des Bouches-du-Rhône
7. Délégation du Vaucluse
8. Délégation des Alpes-Maritimes

Délégation régionale Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

9. Délégation de Gironde

Délégation régionale Auvergne-Rhône-Alpes

10. Délégation du Rhône
11. Délégation de la Réunion
12. Délégation du Doubs
13. Délégation du Bas-Rhin
14. Délégation d'Ille-et-Vilaine
15. Délégation de Corse

Nombre de votants : 142

POUR : 142

CONTRE : 0

Blancs, nuls : 0

Les délégations existantes sont soumises au vote et adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Nicolas NOGUIER clôture la séance à 17h30 après avoir remercié les membres présents, la délégation Hauts-de-France et en particulier Laurent PEREZ pour l'organisation de cette assemblée générale.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal qui a été signé par le président et la secrétaire de séance.

Le président,



Nicolas NOGUIER

La secrétaire de séance,



Leslie RONCAGLIA